

COMMUNIQUÉ

Pour diffusion immédiate



La SADC du Kamouraska se mérite la plus haute distinction du programme ICI ON RECYCLE!

La Pocatière, le 27 avril 2018 – La SADC du Kamouraska s’est vu décerner la plus haute distinction du programme ICI ON RECYCLE!, soit l’*Attestation de performance de niveau 3, échelon OR*. Il s’agit d’une reconnaissance officielle du gouvernement du Québec, instaurée par RECYC-QUÉBEC afin de souligner les efforts remarquables des industries, des commerces et des institutions (ICI) qui ont implanté, dans leur établissement, des mesures permettant la gestion responsable de leurs matières résiduelles.



Pour la SADC du Kamouraska, l’obtention de cette distinction est un élément de fierté confirmant son engagement en faveur du développement durable. Tel que le précise la directrice générale, Mme Brigitte Pouliot : « *Nous sommes fiers de faire connaître à nos partenaires et clients cette reconnaissance obtenue grâce aux efforts que nous déployons pour réduire notre empreinte environnementale et intégrer les principes de l’économie circulaire au sein même de notre organisation.* »

L’*Attestation de performance* ICI ON RECYCLE! de niveau 3 est remise aux ICI qui atteignent des standards élevés conformément aux objectifs de la *Politique québécoise de gestion des matières résiduelles 1998-2008*. Rappelons que le programme ICI ON RECYCLE! comporte trois niveaux de reconnaissance : le Niveau 1 – Engagement, le Niveau 2 – Mise en œuvre et le Niveau 3 – Performance. Ce dernier vise à reconnaître les efforts des établissements qui atteignent un taux élevé de mise en valeur de leurs matières résiduelles, en plus d’avoir réalisé des activités d’information et de sensibilisation auprès de leurs employés et d’avoir mis en place des mesures de réduction à la source et de réemploi.



Les établissements doivent atteindre un taux global de récupération et de mise en valeur sur le potentiel de valorisation de 80 %.

Mme Pouliot ajoute : « *Nous invitons les autres gestionnaires d'établissements et d'entreprises à s'informer sur ce programme et à s'engager eux aussi dans cette voie respectueuse de l'environnement et des générations futures.* »

Rappelons que ce programme de reconnaissance est géré par la société RECYC-QUÉBEC. On peut en découvrir les modalités dans le site Internet de RECYC-QUÉBEC à l'adresse suivante : <http://www.recyc-quebec.gouv.qc.ca/client/fr/programmes-services/prog-reconnaissance/ici.asp>, rubrique *Programmes et services, Programmes de reconnaissance/Ici on recycle.*

- 30 -

Pour information : Isabelle Chouinard, agente de développement
SADC du Kamouraska
418-856-3482 poste 102
ichouinard@sadckamouraska.com